

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIXTE

COPIE DE RÉSOLUTION

À une séance ordinaire du conseil tenue le..... 7 juillet 2008.....et à laquelle étaient présentes les personnes suivantes: Stéphane Rochon , Guertie Cavalier , Sylvie Clément, Guillaume Michaud et Serge Séguin

Formant quorum sous la présidence du Maire Vincent Leduc, on procéda de la façon suivante:

08-07-07-79

EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Attendu que l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

Attendu que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

Attendu que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

Attendu que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

Il est proposé par Guertie Cavalier
et appuyé par Stéphane Rochon

Que:

Le conseil de la municipalité de Saint-Sixte s'oppose à la déréglementation de Postes Canada et demande au gouvernement qu'il tienne des audiences publiques et consulte adéquatement la population.

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
ce 8 juillet 2008



Alain Hotte directeur général